



PIÉTONNISATION DE LA BUTTE MONTMARTRE

Dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier » Montmartre, vous avez fait part de vos nombreuses idées pour améliorer et rendre plus agréables les espaces de votre quotidien.

Quoi ?

Dans le cadre de l'opération « Embellir votre quartier », nous aménageons la Butte Montmartre.

Où ?

Haut de la Butte Montmartre.

Quand ?

Du 18 novembre 2024 au 31 août 2025.

Comment ?

- ⚠ Suppression définitive du stationnement.
- ⚠ Installation de panneaux de signalisation ;
- ⚠ Réalisation de marquages au sol ;
- ⚠ Création de stationnements vélo ;

Les impacts

- ⚠ Mise en place de barrières sur les voies ;
- ⚠ Fermeture ponctuelle des voies pour la réalisation du marquage au sol ;
- ⚠ La circulation des piétons est maintenue et protégée en permanence ;
- ⚠ L'accès des véhicules de secours est maintenu.

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE NORD-OUEST
121 AVENUE DE FRANCE, PARIS 13^{ÈME}

ENTREPRISES

AXIMUM / EUROVIA

Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975* *COÛT D'UN APPEL LOCAL



PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER